



Litige sur achat outillage à bois

Par **charly33**, le **09/09/2010** à **09:57**

BonjourrrrrJ ai acheté une machine à bois pour créer des produits rnPour l'achat j'ai fais confiance au vendeurrnAprès le montage de la machine, il m'est impossible de l'utiliser pour réaliser mes créations.rnrnLe vendeur ne veut pas me faire une reprise.rnrnQue dois-je faire ?rnrnMerci de me renseigner

Par **mimi493**, le **09/09/2010** à **11:33**

Est-ce que les conditions de vente du magasin, ou du produit, prévoit la possibilité d'une reprise ?

Par **BenCoulo**, le **17/07/2014** à **13:10**

Bonjour Charly33,rnOu as-tu acheté ta machine à bois ? Avec un particulier, sur un site, dans un magasin.. ? Je te pose la question car pour ma part j'ai acheté des [url=http:xxxxxx]http://xxxxxx[/url] en ligne mais ils se sont avérés trop grands. Impossible de les utiliser, comme toi avec ta machine. Par contre, le vendeur a bien voulu refaire un échange, donc là c'est cool. Fais bien attention où tu achètes et regarde bien les conditions générales de vente pour éviter d'avoir de mauvaises surprises. Si les retours ne sont pas acceptés, alors je pense que ca va être compliqué pour toi.

Par **moisse**, le **17/07/2014** à **18:58**

Compliqué surtout si cela traîne depuis 4 ans.
Pourquoi relancer une vieille discussion ?

Par **BenCoulo**, le **18/07/2014** à **09:26**

Cela ne dure pas depuis 4 ans, c'est récent. J'ai juste essayé de trouver un bon endroit ou poser ma question sur le forum :)

Par **moisse**, le **21/07/2014** à **08:31**

Bonjour,
Je n'ai vu aucune question de votre part concernant votre problème, mais des questions au contributeur d'origine qui a exposé son problème voici 4 ans.